

| | | |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Samedi 20 et/ou dimanche 21 juin 2015 ■ 2 réunions | XVIII^e Coupe des Départements Trophée Alex-JANY en bassin de 25 m | <ul style="list-style-type: none"> ■ Lieu : Franche-Comté ■ <i>Compétition d'animation</i> |
| Conditions d'accès | | |
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Catégories d'âge : F. et G. 12 et 13 ans (2003 et 2002) | <ul style="list-style-type: none"> ■ Équipes de 10 nageurs avec la participation obligatoire de 2 nageurs par épreuve individuelle | |
| Engagements | | Résultats |
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Propositions extraNat : du 09/06/2015 au 16/06/2015 ■ Liste des engagés : 17/06/2015 ■ Réunion technique : voir l'organisateur (liste de départ) | <ul style="list-style-type: none"> ■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J + 1 ■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr | |

Préambule

Compétition des sélections départementales réservée au créneau d'âge des 12-13 ans, c'est-à-dire la catégorie benjamins, filles et garçons. Le but, depuis sa création, est d'impulser une dynamique départementale de stages préparatoires, de formations de cadres, d'éducation des nageurs.

De plus, l'identité du département doit être affichée auprès des instances territoriales (conseil général). Les dirigeants départementaux ont un rôle leader à jouer pour faire valoir leur politique sportive.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (5 en filles et 5 en garçons).

100 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon, 200 m 4 nages.

Classement au temps.

Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons).

10 x 50 m nage libre, 4 x 50 m 4 nages.

Classement au temps.

NB - S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury

Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les Règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels valides pour la saison en cours.

Mode de participation

L'accès à la compétition est laissé à l'initiative des comités départementaux. Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Participation obligatoire de deux nageurs par épreuve individuelle soit une équipe de dix nageurs.

Chaque département ne peut présenter qu'une équipe de relais. Un nageur ne peut faire qu'une épreuve individuelle et, éventuellement, les deux relais.

Les remplaçants ne peuvent en aucun cas prendre part aux relais. Une épreuve réservée aux remplaçants sera organisée. Important : les remplaçants devront faire l'objet d'une compétition à part.

Les comités adresseront les droits d'engagements directement à l'organisateur. Les droits sont fixés par l'interrégion à 30 € par équipe. L'organisateur reversera au conseil de l'interrégion 10 € par équipe engagée.

Le remplacement d'un nageur

Le nageur remplaçant peut devenir titulaire à partir du moment où un nageur titulaire est dans l'incapacité de pouvoir assurer sa course. Dans le cas d'une blessure, le comité départemental devra fournir un certificat médical justifiant cette incapacité dans les quarante-huit heures suivant la compétition. Pour les autres cas, le conseiller technique régional ou son représentant, en accord avec le délégué de la commission sportive, se réserve le droit d'autoriser le remplacement d'un nageur titulaire.

Classements spécifiques à la compétition

Il s'effectue par addition des points obtenus sur l'ensemble des épreuves individuelles et de relais à la table de cotation FFN. Les points des relais ne sont pas doublés.

Chaque interrégion publie les classements de ses équipes en 12-13 ans, filles et garçons confondus.

Un classement national dissocié et général des équipes (12-13 ans filles, 12-13 ans garçons et confondus) prenant en compte les résultats de chaque interrégion est publié. Le département classé premier au classement général (filles et garçons cumulés) est récompensé d'un trophée attribué par la FFN.

Une alliance des départements suivants peut être constituée, exceptionnellement, pour une même équipe à cette compétition : Drôme et Ardèche ; Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes ; Gard et Lozère ; Haute-Corse et Corse-du-Sud.

Récompenses

L'organisateur remettra des médailles aux nageurs de 3 premières équipes filles et aux 3 premières équipes garçons, trois coupes aux 3 premières équipes filles et aux 3 premières équipes garçons et une coupe au meilleur département à l'addition des points de l'équipe filles et de l'équipe garçons.

Programme et horaires*

Samedi 20 et dimanche 21 juin 2015

Samedi après-midi (13h.30/15h.30)

- 1 – 10 x 50 NL filles (séries)
- 2 – 10 x 50 NL garçons (séries)
- 3 – 200 4 N filles (séries)
- 4 – 200 4 N garçons (séries)
- 5 – 100 Papillon filles (séries)
- 6 – 100 Papillon garçons (séries)

Dimanche matin (8h.00/10h.00)

- 7 – 100 Dos filles (séries)
- 8 – 100 Dos garçons (séries)
- 9 – 100 Brasse filles (séries)
- 10 – 100 Brasse garçons (séries)
- 11 – 100 NL filles (séries)
- 12 – 100 NL garçons (séries)
- 13 – 4 x 50 4 N filles (séries)
- 14 – 4 x 50 4 N garçons (séries)

**À la discrétion de chaque organisateur, sachant que l'ouverture des portes intervient 2 heures avant le début de chaque réunion.*